# en Direct CHABONS

sur internet :
Courriel mairie-chabons@wanadoo.fr
www.chabons.fr

Informations municipales
Tél. 04 76 65 00 10
Fax 04 76 65 05 20

**Bulletin N° 193** **Janvier 2013**

## Pour le prochain Numéro

Date limite de dépôt des articles :

**Samedi 19 Janvier 2013**

Au secrétariat de mairie pour une parution les 4 et 5 Février

Pour les articles,
**mail : communication.mairie@chabons.fr**

## Sommaire

**Infos Municipales**
- Edito du Maire
- Prochaine réunion du C.M.
- Compte rendu C.M. du 9 Novembre
- Téléthon 2012
- Retour Arbre de Noël
- Nouvelle installation
- Permanence de la C.C.B.E.

**Infos Pratiques**
- Syndicat Mixte d'Eau et Assainissement Haute Bourbre

**Recensement de la population**

**Echos des Associations**
- Ecole Privée Le Tulipier
. e Tulipier ne badine pas avec l'interactivité
. Ah, les bonnes soupes !
- U.C.A.C. : Retraite bien méritée
- Stade Chabonnais
-Terres Froides Basket : Difficile mais confiant
- Union Chabonnaise
- Joyeuse Amitié des Terres Froides
- Association Familles Rurales de Colombe
- Comité des Fêtes : Assemblée Générale
- T.F.B. : LOTO à Colombe

**Agendas** Sportif et Manifestations

**Dernière page** : Spectacle Jeune Public Artscénics et P'tites Bretelles - Saison 2013

## INVITATION

*Didier RAMBAUD,*
*Maire de Chabons*
*et le Conseil Municipal*

*seront heureux de vous accueillir*

**Samedi 5 Janvier 2013**
*à* **18 H 30**
*à la* **Salle des Fêtes**

*pour la présentation des Vœux de la Municipalité, suivie d'un vin d'honneur*

*La commission communication vous présente*

*ses Meilleurs Vœux pour l'année 2013*

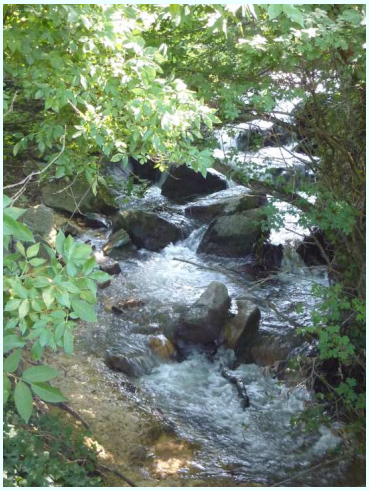

# Infos Municipales

## Edito du Maire

**Vive la Trêve**

Les traditions ont la vie dure… et c'est tant mieux ! Notamment lorsqu'il s'agit de Noël et du Nouvel An. En cette période troublée, les Français, les Chabonnais, ont plus que jamais besoin de joies, de chaleur et de sérénité.
La trêve des fêtes de fin d'année arrive à point nommé. C'est le moment de se retrouver en famille ou entre amis, pour entrevoir ce que devrait être une société de concorde. Car trop souvent, dans la folie de nos vies modernes, l'agressivité et les postures politiciennes élèvent les habitants les uns contre les autres.

Personne n'est à l'abri des désordres de ce monde.

J'espère que la commune de Chabons résonnera de la gaieté des rendez-vous festifs de cette période. Ensemble nous allons tourner la page 2012, sans nostalgie et pleins d'espoir, car nous forgeons des projets pour l'avenir et pour nos enfants.

A tous les Chabonnaises et à tous les Chabonnais, je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et, avec un peu d'avance une très belle année 2013, de bonheur et de réussites

Avec mes cordiales pensées

***Didier Rambaud***
***Maire de Chabons***

## Prochaine Réunion du Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal de CHABONS aura lieu

**Jeudi 10 Janvier 2013**
**à 20 H 30**

en Mairie
Salle du Conseil Municipal

## Compte-rendu du Conseil Municipal

Voici un extrait du compte-rendu du Conseil Municipal de Chabons qui s'est tenu le 9 Novembre dernier.

### I - INTERCOMMUNALITE

***Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.T.)***

La C.L.E.T. doit évaluer les charges transférées, à chaque nouveau transfert de charges. Un transfert de charge intervient soit lors d'un transfert de compétence, soit lors d'une modification de l'intérêt communautaire, soit lors de l'adhésion d'une commune à la CCBE.

La commune de Bevenais a rejoint la C.C.B.E. en janvier 2012.
Le montant de l'attribution de compensation à verser à la commune de Bévenais a été évalué **à 127 761€.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,
**- Approuve** le rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges établi le 19 septembre 2012

### II - RESSOURCES HUMAINES

**2.1** ***Recrutement agents recenseurs***

La D.G.S. fait part de la prochaine campagne de recensement de la population qui aura lieu du 17/01/2013 au 16/02/2013
Elle rappelle que lors du dernier recensement la commune a recruté 3 agents recenseurs payés par forfait. Compte tenu de l'évolution, il sera nécessaire de recruter 4 agents recenseurs pour entrer dans la moyenne de 250 foyers par agent.

Il est donc proposé d'ouvrir 4 postes d'agents recenseurs pour le B.P. 2013 avec le principe du paiement par forfait

***Adopté à l'unanimité***
**2.2** ***Complément exceptionnel de rémunération***

# Infos Municipales

Un complément exceptionnel de rémunération est attribué chaque année au personnel communal sur la base d'un montant correspondant à un salaire brut mensuel.

Depuis 2009 une nouvelle disposition a intégré l'attribution de la prime à tout agent ayant fait partie des effectifs pendant au moins 2 mois dans l'année.

Le 1er adjoint explique que comme chaque année il est proposé au vote l'enveloppe de complément exceptionnel de rémunérations pour les agents communaux. Conformément au statut seuls les agents de droit public peuvent y prétendre. Pour l'année 2012 l'enveloppe est de 18 629€.

Le 1er adjoint explique que les agents de droit privé ont eu le versement d'une prime pour 2011 et qu'il y a lieu de maintenir cet avantage pour cette année encore. Cette disposition est estimée à 1 128€.

La création d'un régime indemnitaire remplaçant cette prime exceptionnelle doit être faite pour le 01/07/2013.

Une commission a été créée comprenant José Nickel, Christian Didier, René Della Flora pour travailler sur le régime indemnitaire.

***Adopté à l'unanimité***

**2.3 *Poste périscolaire***

Le 1er adjoint rappelle que dans le cadre du contrat C.A.F. pour l'accueil périscolaire, un nombre d'encadrants est imposé en fonction du nombre d'enfants accueillis.
La C.C.B.E. qui employait une C.A.E. (Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi) pour ce poste (avec refacturation des coûts à la commune) nous a laissé le soin de reprendre ce poste à notre charge.
Il rappelle que budgétairement il faut ouvrir un poste dans le tableau des effectifs pour un nouveau CCD pour la période du 12/11/2012 au 05/07/2013.

**Adopté à l'unanimité**

## III - FINANCES

***Décision modificative***

La D.G.S. expose que suite à l'analyse des consommations de crédits sur l'année 2012, il convient de rajouter 3 000€ supplémentaires sur le 6411. Il convient aussi de passer les écritures du compte 2313 au compte 238 compte tenu des travaux réalisés à l'école.
Il faut de plus intégrer les dernières sommes en crédit restant de 2011 et ainsi intégrer 81 311€ au R002.

***Adopté à l'unanimité***

## IV - AFFAIRES GENERALES

**4.1 *Réouverture de la Poste***

Le Maire refait l'historique du bureau de Poste et annonce, lors de la dernière entrevue avec la direction de la Poste, la confirmation d'une réouverture mi décembre suite à la formation d'un nouvel employé. Il a été validé la mise en place d'une porte de sécurité.

**4.2 Soutien à la commune d'Izeaux**

Le Maire fait lecture du courrier reçu de la commune d'Izeaux nous sollicitant pour une motion de soutien quant à leur démarche de pourvoi sur l'affaire de l'installation d'une décharge sur leur commune.

**A l'unanimité le conseil adopte cette motion de soutien.**

## V - QUESTIONS DIVERSES

**1er adjoint**

Il est fait état de la dernière réunion de la commission école avec les parents délégués de l'école publique qui a fait remonter un réel enthousiasme sur les nouveaux locaux de l'école publique et demande la mise en place d'un garage à vélo et d'un jeu dans la cour.

# Infos Municipales

## Téléthon 2012

**Don de 2 720 €**

Suite aux intempéries, le concert d'Alain Noël GENTIL et son équipe a dû être annulé. Nous tenons à nous excuser.
Des membres du groupe viennent de loin et de différents départements.

Pour autant, un don a pu être versé au profit de l'A.F.M.
En effet, le père Alain Noël GENTIL, qui devait se produire avec son groupe à CHABONS a versé un don de 2 500 € au profit du Téléthon. Nous avons aussi reçu 220 € de dons le 7 décembre.
C'est donc 2 720€ de dons qui a été versé au Téléthon.

## Retour Arbre de Noël

Le spectacle de l'arbre de Noël organisé par le Comité des Fêtes a eu lieu le 9 décembre dernier. De nombreux enfants, accompagnés de leurs parents, ont répondu présents et ont pu apprécier le spectacle de clown « Awerelle et Patoune ».

**Les familles n'ayant pas pu assister au spectacle, peuvent récupérer le cadeau de leurs enfants offert par la municipalité avant le 5 janvier 2013 au secrétariat de mairie.** Les enfants doivent être accompagnés par l'un des parents.

## Nouvelle installation

Information nouvelle

**Aurélie GUILLERMIN PERRIER**
**diététicienne libérale,**
aura le plaisir de vous accueillir à présent dans ses nouveaux locaux, toujours situés à la même adresse :

2, lotissement Brossuras
À CHABONS

Tél. 06.20.30.15.42

## Permanences de la C.C.B.E.

- **Consultance Juridique**

Maître Michèle GIROT-MARC vous écoute et vous conseille gratuitement :

***le Samedi de 9 H à 12 H sur rendez-vous auprès de la C.C.B.E. 04.76.06.10.94***

**Prochaines dates** :

19 Janvier en mairie de RENAGE
16 Février en mairie du GRAND-LEMPS

- **Consultance Architecturale**

Vous souhaitez construire ou faire des travaux, M. Marc VAUQUOIS, architecte, vous écoute et vous conseille gratuitement :

***le Vendredi de 14 H à 16 H sur rendez-vous auprès de la C.C.B.E. 04.76.06.10.94***

**Prochaines dates** :

11 Janvier à la C.C.B.E. à COLOMBE
18 Janvier en mairie à BIZONNES
25 Janvier en mairie au GRAND-LEMPS
8 Février à la C.C.B.E. à COLOMBE
15 Février en mairie à BIZONNES
22 Février en mairie au GRAND-LEMPS

# Infos Pratiques

## Syndicat Mixte d'Eau et Assainissement Haute Bourbre

### La P.F.A.C.
### Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif

Les bâtis, neufs ou faisant l'objet d'une extension, lorsqu'ils sont raccordés à l'assainissement collectif, supportent une taxe.

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (P.F.A.C.) a été créée par une loi de mars 2012. Elle a succédé à une autre taxe, la P.R.E., son calcul étant légèrement différent. Les textes ont fixé au 1er juillet 2012 la disparition de la P.R.E. et l'entrée en vigueur de la P.F.A.C.

**Deux types d'effluents** sont distingués : « les eaux usés domestiques » et « les eaux usées assimilées domestiques ».

**1 - La P.F.A.C. s'appliquant aux eaux usées domestiques**

**a) les redevables :**

. le propriétaire construisant une habitation et se raccordant au réseau collectif existant,

. le propriétaire d'une habitation existante, déjà raccordée au réseau d'assainissement, lorsqu'il réalise des travaux d'extension, d'aménagements intérieurs, de changement de destination de l'immeuble, ayant pour effet d'accroître le rejet d'eaux usées.

. le propriétaire d'une habitation possédant jusque-là un assainissement individuel, et devant se raccorder au réseau collectif après extension de ce dernier.

**b) le fait générateur et l'exigibilité :**

La facturation de la P.F.A.C. est faite dès le raccordement de l'immeuble, ou de l'achèvement soit de l'extension, soit de la partie réaménagée.

**c) le mode de calcul de la P.F.A.C. :**

La base de calcul est la surface de plancher créée.

**d) les tarifs à appliquer :**

**. Tarification pour les habitations neuves, ou les extensions, lorsque le réseau d'assainissement collectif est existant** (pas de T.V.A. appliquée) :

**Immeubles neufs**

Logements individuels isolés ou dans lotissement

| Surface de plancher | prix |
|---|---|
| <= à 120 M² | 2 800 € |
| Au delà de 120 M² | 2 800 € + 14 €/m² |

Logements collectifs

| | |
|---|---|
| <= à 150 m² | 4 000 € |
| Au-delà de 150 m² | 4 000 € + 22 €/m² |

**. pour les extensions, la P.F.A.C. s'applique comme suit :**

Dans le cas d'un logement individuel (isolé ou situé dans un lotissement), il sera également appliqué14 € par m² supplémentaire, dès que la surface finale dépassera 120 m² de surface de plancher.

Dans le cas des logements collectifs (jumelés, en bande, groupés), il sera également appliqué 22 € par m² supplémentaire, dès que la surface finale dépassera 150 m² de surface de plancher.

. La P.F.A.C. n'est pas mise en recouvrement lorsque la surface de plancher est inférieur à 7 m².

. Tarification pour le raccordement des habitations existantes, lorsqu'il y a extension du réseau d'assainissement collectif (pas de T.V.A. appliquée)

Considérant que le propriétaire a déjà financé, en partie, un assainissement individuel, la tarification sera égale à la moitié des barèmes s'appliquant au paragraphe précédent.

**2 - La P.F.A.C. s'appliquant aux eaux usées « assimilées domestiques »**

Sera traité dans un prochain En Direct

# Recensement de la Population

## Toute la population vivant à CHABONS sera recensée entre le 17 Janvier et le 16 Février 2013

En partenariat étroit avec les communes, l'I.N.S.E.E. organise le recensement de la population.

L'objectif : mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Ce recensement a désormais lieu tous les 5 ans pour notre commune.

**■ JUSQU'À QUAND POUVEZ-VOUS REMETTRE VOS QUESTIONNAIRES ?**

L'enquête de recensement débute le 17 Janvier et se déroule jusqu'au 16 Février.

**■ VOS REPONSES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES**

Seul l'I.N.S.E.E. est habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel. Les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Pour plus d'information, contactez la mairie ou consultez www.insee.fr**

## LE RECENSEMENT EST UTILE A CHACUN DE NOUS. PENSEZ-Y A PARTIR DU 17 JANVIER !

## L'ENQUETE : MODE D'EMPLOI

**1** Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.

→ Un agent recenseur recruté par la mairie viendra vous rencontrer. Il a reçu une formation. Il dispose d'une carte tricolore avec photographie, signée par le mairie et qui officialise sa fonction.

**2** Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.

→ Une feuille de logement par foyer,

Un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous, quel que soit son âge.

**3** L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

→ ATTENTION ! Vous avez jusqu'au 16 Février pour remettre vos questionnaires directement à l'agent recenseur en convenant d'un rendez-vous avec lui.

Votre réponse est très importante. Il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

## Nos Agents Recenseurs

Breillière
Rossatière
Le Bessey
Carième
Grand-Vie
Vaux
Galiévoz
Bois Rond
Les Serves
Les Ripeaux
Le Pôpre

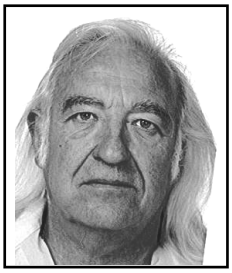

**Jean-Paul VIAL**

Maison Rouge
Le Faubourg
Le Plan
L'Eglise
La Rongy
La Motte
La Milin
Les Marais
Le Gard - Viaillière -
Les Sables - La Combe -
Les Martins - Le Barril

**Monique CANOVA**

Piotière
La Gare
Actival
L'Orge
Les Blaches
Le Lac
Le Liers
Mollard Rond

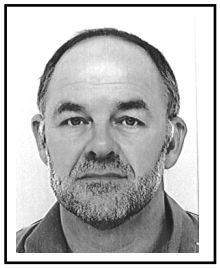

**Pierre BOZON**

**Coordonnatrice : Mme Florence CHARVET**

Regroupe les informations

Elle recensera La Touvière

# Echos des Associations

## Ecole privée Le Tulipier

### Le T.B.I. : Le Tulipier ne Badine pas avec l'Interactivité

Voici déjà quelques années que l'école privée le Tulipier est à l'heure du numérique. Equipée de 8 ordinateurs portables et d'un tableau blanc interactif, la classe de CM1-CM2 profite de ce matériel pour varier les entrées dans les apprentissages. Le tableau blanc interactif est utilisé tous les jours par les élèves : ils ont appris à le mettre en route et à utiliser le stylet pour écrire sur ce tableau, notamment pour y inscrire la date du jour.

Cet outil pédagogique renforce l'interactivité au sein de la classe et par conséquent, l'attention des élèves. L'enseignante l'utilise quotidiennement pour projeter un exercice, une carte de géographie ou une image, via un ordinateur ou une caméra. Les élèves peuvent ainsi écrire directement avec le stylet sur le tableau pour compléter le document. Ce fonctionnement facilite aussi les corrections collectives et les explications de l'enseignante, en permettant une action directe sur le modèle projeté.

Le tableau blanc interactif est un outil en cours d'évolution. Les logiciels d'apprentissage spécifiques se développent et vont encore enrichir les leçons de grammaire, de géographie et bien d'autres, pour faire la joie des élèves du Tulipier !

### Ah, les bonnes soupes !

Après avoir lu les albums « *Ah ! les bonnes soupes* » et « *Une soupe au caillou* », les petits jardiniers de la classe maternelle du Tulipier sont allés dans le jardin de l'école, chercher 5 belles courges, des poireaux, du persil et des navets…

A eux les bonnes soupes ! Les enfants ont apporté des pommes de terre ou des carottes. Ils ont lavé les légumes, coupé, épluché (du moins, ont-ils essayé !), écrasé au moulin à légumes…

Ils ont aussi fait des étiquettes avec leur prénom et le mot SOUPE, qui avait été travaillé en classe, afin de les coller sur le pot (plein de soupe !) qu'ils ont emporté à la maison…

Les enfants étaient très fiers de leur soupe (sans caillou !!)

## U.C.A.C. : Retraite bien méritée

Dernièrement, lors d'une réunion, l'U.C.A.C. en a profité pour féliciter Antoine MALJOURNAL et son épouse de leur participation active durant une trentaine d'années au sein de cette association de commerçants et artisans chabonnais.
Tous leur ont souhaité une retraite bien méritée après 43 ans d'activité en boucherie.

## Stade Chabonnais

Vendredi 14 décembre, le Stade Chabonnais avait convié tous ses collaborateurs, les membres du bureau, les entraîneurs des différentes équipes et la municipalité à sa soirée sponsors.

Après un diaporama retraçant l'année sportive écoulée à travers toutes les équipes du club, les manifestations sportives et festives mais aussi les modules de formation qu'ont suivis certains éducateurs. Le président Denis PERON a remercié tous ceux qui aident dans leur champs de compétence respectifs à la bonne marche du Stade Chabonnais.

Le Maire de la commune, Didier RAMBAUD a souligné les valeurs sportives et sociales véhiculées par le club ainsi que l'impérieuse nécessité du soutien d'entreprises partenaires afin d'assurer le bon fonctionnement du club auquel il se sent très attaché.

# Echos des Associations

## Terres Froides Basket

**Difficile mais confiant**

En nationale 2, nous essayons d'abord de soigner les blessés. Avec trois victoires et trois défaites nous sommes dans la bonne voie et nous devrions rapidement évoluer dans le milieu du tableau.
Les matchs à domicile à la Grange, grâce à une bonne publicité, attirent beaucoup de spectateurs. Nous devons continuer ainsi avec la venue des parents, des amis et des enfants.
Les 3 équipes filles ont un niveau qui ne demande qu'à progresser et nous allons vers des victoires importantes.
Les équipes junior et senior 2 avec des jeunes progressent et doivent se battre pour être au niveau des premiers.
Les cadets et cadettes ont du mal à démarrer la saison, mais là aussi nous devons être confiants.
Pour continuer sur le groupe fille des minimes aux poussines, un effectif important permet avec des entraîneurs compétents de rehausser le niveau technique et collectif.

Pour les jeunes masculins, des entraîneurs compétents et un groupe conséquent permettent là aussi de réaliser un bon début de saison.

L'école de basket remodelée va rapidement trouver son chemin vu le nombre important d'inscrits. Des entraîneurs compétents permettent de former ces jeunes au sport.

La formation reste notre but pour que nos jeunes soient performants et puissent jouer dans nos équipes du Championnat de France. Nous restons aussi un club qui accueille des jeunes qui veulent d'abord faire du sport et c'est très bien ainsi.

Notre équipe de loisir composée de basketteuses anciennes ou qui veulent faire du basket est un pôle important pour notre basket rural.

Au niveau financier pour boucler un budget important, nous devons travailler sur plusieurs pistes : d'abord le sponsoring et les animations qui doivent continuer à progresser, ensuite les subventions. Beaucoup de mairies jouent le jeu et sont présentes pour nous aider, le conseil général est lui aussi à notre écoute.

Nous remercions les mairies et le Conseiller Général pour leur aide financière 2012 qui couvre

une partie de nos dépenses.
Les sponsors sont plus nombreux et nous aident beaucoup. Merci à eux qui font vivre le basket.
Mais pour tous ces travaux un nombre important d'aide est indispensable, parents amis c'est important de venir nous rejoindre nous avons besoin de vous.

Je reste à votre écoute au 06.08.70.33.50 ou joel.geynet@cea.fr Joël GEYNET Président

## Union Chabonnaise

Les activités de l'UC ont fait le plein. La dernière à se mettre en marche est l'activité boules qui travaille sur l'année et non sur la saison sportive. Elle devra entre autres cette saison organiser les rencontres qualificatives au championnat National Vétérans au boulodrome de Chabons le 15 mai 2013.

C'est pourquoi une réunion de préparation de la saison aura lieu le vendredi 4 janvier 2013 à 19 h au local de l'U.C.. Elle sera suivie d'un apéritif dînatoire fêtant le titre de la quadrette FSCF de Sébastien SCACCIALUPPI (division nationale) qui a remporté fin août la Coupe de France interclubs à St Just-St Rambert.

Le deuxième temps fort du mois est l'organisation de la journée Portes-ouvertes avec concours interne dont on ne sait encore s'il se déroulera sur la demi-journée ou la journée entière, tant nous avons de jeunes pousses à faire concourir. Après quelques démonstrations et remise des récompenses, l'assemblée générale clôturera à 19h cette journée du 26 janvier 2013.

Les membres du Comité Directeur se joignent à leur présidente pour présenter leurs vœux les meilleurs pour cette année 2013.

# Echos des Associations

## Joyeuse Amitié des Terres Froides

Jeunes et moins jeunes retraités, **vous êtes tous conviés à l'assemblée générale** du Club qui aura lieu le

**Mercredi 9 Janvier 2013**
**à 14 H**
**à la salle des fêtes**

Selon vos disponibilités, venez passer quelques heures par semaine de convivialité dans la bonne humeur et pratiquer les activités qui vous intéressent : Boules, belote, petite balade, scrabble et animations diverses.

Toutes les suggestions seront les bienvenues pour un club dynamique et accueillant.

## Association Familles Rurales de Colombe

L'association Familles Rurales de Colombe est une association créée par des mamans il y a une vingtaine d´années et c'est ainsi que la halte garderie "atelier d'éveil" est née.
Elle a depuis été gérée par des parents bénévoles et s'est progressivement développée. Le 1er janvier 2012, cette gestion a été transférée à la Communauté de communes de Bièvre Est, suite à la reprise de la compétence petite enfance.

La halte garderie "atelier d'éveil" s'est choisie un nouveau nom : Bidibulles.

Aujourd'hui, l'association de parents perdure et organise diverses actions et manifestations.
L'objectif est ainsi de pouvoir rassembler parents et enfants et par là même de récolter des fonds pour aider au développement de projets de Bidibulles.

Si l'envie vous en dit, si vous désirez comme nous partager des moments complices entre parents et enfants, rejoignez nous!

Les parents de l' AFR de Colombe
afrdecolombe@gmail.com

## Comité des Fêtes

L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu

**Samedi 19 Janvier 2013**
**à 18 H**
**à la Salle des Fêtes de CHABONS**

***Toute personne intéressée par les activités du Comité des Fêtes ou désirant intégrer l'association est cordialement invitée.***

## LOTO de Terres Froides Basket

Comme chaque année, Terres Froides Basket organisera son traditionnel

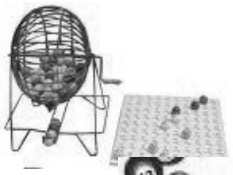

# LOTO

**Samedi 19 Janvier 2013**
**à 20 H 00**
**au Gymnase de COLOMBE**

**De nombreux lots à gagner dont les premiers lots**

**Téléviseur écran plat 81 cm**

**Ordinateur**
**Cave à vin**
**V.T.T. - G.P.S.**
**Nitendo DS**

**Appareil photo**
**Caddie garni d'une valeur de 100 €**

**Jambon cru**

**Plancha, Filets garnis,**
**Parfums, bijoux, linge**
**Soins relaxants, jeux et jouets….**

# Agendas

## Calendrier Sportif

### Janvier

**Dim 6** **BASKET** Terres Froides Basket
**à Colombe**
15 H 30 - Seniors F TFB2 / Saint Savin

**Sam 12** **BASKET** Terres Froides Basket
**au Grand-Lemps**
13 H 30 - Mini Poussins TFB / Beaucroissant
15 H - Cadets TFB2 / BC Novalaise

**20 H - Seniors M N3 TFB1 / Ouest Lyonnais**

**à Chabons**
15 H 00 - Benjamines TFB2 / AL Echirolles
16 H 30 - Benjamines TFB1/ Pays Voironnais BC

**Dim 13** **BASKET** Terres Froides Basket
**au Grand-Lemps**
13 H 30 - Seniors F TFB3 / US Beaurepaire
15H30 - **Cadets France** /
**à Chabons**
15 H 30 - Seniors M TFB2 / Grenoble

**Sam 19** **BASKET** Terres Froides Basket
**à Chabons**
15 H - Benjamins TFB / Domène
16 H 30 - Benjamines TFB2 / Sassenage

**Dim 20** **BASKET** Terres Froides Basket
**A Colombe**
13 H - Minimes F TFB1 / Thones
15 H 30 - Seniors F TFB1 / St Jean de Muzols

**Sam 26** **BASKET** Terres Froides Basket
**au Grand-Lemps**
14 H - Mini Poussin TFB / Marcilloles

**Dim 27** **BASKET** Terres Froides Basket
**A Colombe**
15H30 - Seniors F TFB2 / St Victor de Cessieu

### Février

**Sam 2** **FOOTBALL** Stade Chabonnais
U15 SC / Corbelin

**BASKET** Terres Froides Basket
**Au Grand-Lemps**
15 H - Benjamines TFB2 / La Tronche
16 H 30 - Benjamins TFB / St Martin d'Hères

**Dim 3** **FOOTBALL** Stade Chabonnais
Seniors SC2 / Bizonnes 2

**Dim 3** **BASKET** Terres Froides Basket
**à Chabons**
10 H 30 - Minimes M TFB3 /
15 H 30 - Seniors M TFB2 / Eybens

**A Colombe**
13 H 30 - Seniors F TFB3 / Montseroux
15 H 30 - Seniors F TFB1 / Laveyron

## Manifestations

### Janvier

**Jeu 3** **16 H - Assemblé Générale Marcheurs** - Salle des Fêtes

**Sam 5** **18 H 30 - Vœux de la Municipalité**
Salle des fêtes

**Mer 9** **14 H - Assemblée Générale**
Joyeuse Amitié des Terres Froides

**Sam 12** **18 H - Assemblée Générale**
Motard Club - Salle des Fêtes

**Ven 18** **18 H 30 - Spectacle Jeune Public**
Artscénics - salle des fêtes

**Sam 19** **18 H - Assemblée Générale**
Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

**20 H - LOTO** Terres Froides Basket **à COLOMBE -** Gymnase

**Dim 20** **9 H - Assemblée Générale**
Amitié et Chansons - salle des fêtes
-

**Sam 26** **13 H - Portes Ouvertes et Assemblée Générale**
Union Chabonnaise - Gymnase

### Février

**Sam 2** **21 H Soirée DISCO**
Stade Chabonnais - Gymnase

**Dim 3** **11 H - Apéritif Moules - Frites**
Motard Club - Salle des Fêtes

**Sam 9** **20 H - Concours de Belote**
Amicale Boule Chabonnaise

# Spectacles Jeune Public

*Artscénics et P'tites Bretelles*

**Mesdames, Messieurs, notre saison à destination d'ailleurs est entrée en gare.**

**Veuillez s'il vous plait ne pas dépasser la bordure du quai.**

**Présentez votre billet et embarquez sans tarder dans notre machine à rêver !**

## TARIFS

**Tarif unique : 7 €**
**Adhésion obligatoire : 2 € par famille**
**À partir de 3 enfants :**
**1 adulte accompagnateur gratuit**

**RENSEIGNEMENTS et RESERVATIONS :**
**04.76.31.34.60**
**http://www.artscenics-et-ptites-bretelles.com**

Vendredi 18 janvier
**à 18 H 30**

## Cours Toujours !

**« une relation plutôt acrobatique »**
**Compagnie Prise de Pied**

**Spectacle pour les petits**
**A partir de 4 ans - 50 mn**

*Dans un parc animé de bruits et de jeux, réunir un homme, une femme, des ombres et des lumières ainsi que des souvenirs d'enfance.*
*Saupoudrez de « cartons » et de quelques notes d'accordéon.*
*Remuez avec énergie et servez le tout avec un coulis d'espièglerie.*
*Vous obtiendrez l'histoire d'une relation plutôt acrobatique !*

Vendredi 15 Février

## Soucis de Plume

**« une autre vision du monde... »**
**à partir de 3 ans - 40 mn**

Vendredi 22 Mars

## M'envoler

**« Entre envie et peur de grandir »**
**à partir de 6 ans - 45 mn**

Vendredi 12 Avril

## Alizée et théodule

**« Solidarité et Entraide »**
**à partir de 3 ans - 45 mn**

Dimanche 9 Juin dès 9 H 00

## Balade Gourmande

**Journée festive - Circuit champêtre**
**P'tit circuit / dégustations / spectacles**
**Tout public - toute la journée**

**Toutes les séances ont lieu à 18 H 30**
**à la Salle des Fêtes de CHABONS**

**Directeur de Publication :** Didier RAMBAUD
**Dépôt Légal :** Mairie de CHABONS

**Comité de Rédaction :** José NICKEL, Philippe CHARLETY, René DELLA-FLORA, Christine MAINGUENAUD, Isabelle RIVAL, Pascale GUY, Gilbert VEYET

**Collaboration Technique :** Sylvie VIAL
**Imprimerie :** Mairie de CHABONS

**Secrétariat de Mairie**
**Lundi – Mardi – Vendredi**
**10 H – 12 H et 16 H – 18 H**
**Jeudi**
**10 H – 12 H et 15 H – 18 H**
**Samedi 09 H – 12 H**